

RUHENGRI



24077

1726/Agri  
17.10.32

TERRITOIRE

RUANDA URUNDI

SERVICE DE L'AGRICULTURE

N° 476/Agri

Rappeler dans la réponse la date et le numéro

Kigali, le 8 octobre 1932.

Réponse au n°.....

du ..... 19.....

Monsieur l'Administrateur Territorial,

ANNEXE

OBJET :  
Sarrazin.

Suite à votre lettre n° IOII/Agri/Sarrazin du 1er courant, je vous donne ci-après extrait de la lettre de Monsieur l'Administrateur Territorial d'Astrida; "Certains indigènes eurent déjà l'occasion de manger du pain fait d'un mélange de farine de sarrazin et de farine, soit de sorgho, soit d'éleusine. Ils trouvent ce genre de pain très agréable. Ce qu'ils ont surtout apprécié c'est le bon goût de la bière obtenue par le mélange du sarrazin avec une autre graminée."

Le Résident du Ruanda  
O. C. Oubeau,

Monsieur l'Administrateur Territorial

Minutée par : a

RUHENGRI.

+--++++++--+--+

Copiée par :

*Nyuma ryama; umuho umungu ryama mu muramba nyuma; Oubeau 17/10/32*

Résidence du Ruanda  
Territoire de Ruhengeri.

Ruhengeri, le 1 octobre 1932.

No. 1011/Agri/Sarrasin.

OBJET: Campagne Sarrasin.

Monsieur le Résident,

Subsidiairement à ma lettre no. 84/Route/Agri du 20 septembre 1932, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'ai procédé le 26 courant à l'expérience que je vous signalais dans ma précitée au sujet de la consommation du sarrasin sous forme de crêpes et de "bukari" et je dois vous avouer que les résultats ~~excellent~~ obtenus ne sont pas encourageants. Les watutsi ne sont pas portés pour ce genre de nourriture, quoique cependant, les crêpes aient été faites au moyen de beurre et sel. Ils préfèrent le pain de froment et tous les chefs de province vont s'adonner à cette culture pour leur consommation personnelle. Ceux-ci vont envoyer un indigène au poste de Ruhengeri où les cuisiniers des Européens leur apprendront la panification.

Quant aux bahutu, ils paraissent mieux disposés que les watutsi mais cependant, c'est du boup des dents qu'ils ont consommés le bukari que je leur ai distribué. En outre, ils ont avoué qu'ils préféreraient la farine de sorgho. De plus, ils m'ont déclaré qu'ils ne possédaient pas de tamis et que cet instrument leur était nécessaire pour ~~en~~ séparer l'écorce de la farine. A cela, je leur ai répondu que si la consommation du sarrasin était courante en territoire de Ruhengeri, les commerçants de la place se chargeraient de leur procurer de la toile métallique qui pourrait servir à tamiser la farine.

J'ai insisté auprès des chefs de province pour qu'il ~~encourage~~ continuellement leurs administrés à consommer le sarrasin et ce jusqu'au moment où cette nourriture sera devenue courante chez les natifs.

L'Administrateur Territorial ff. FELTZ.

A Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI.